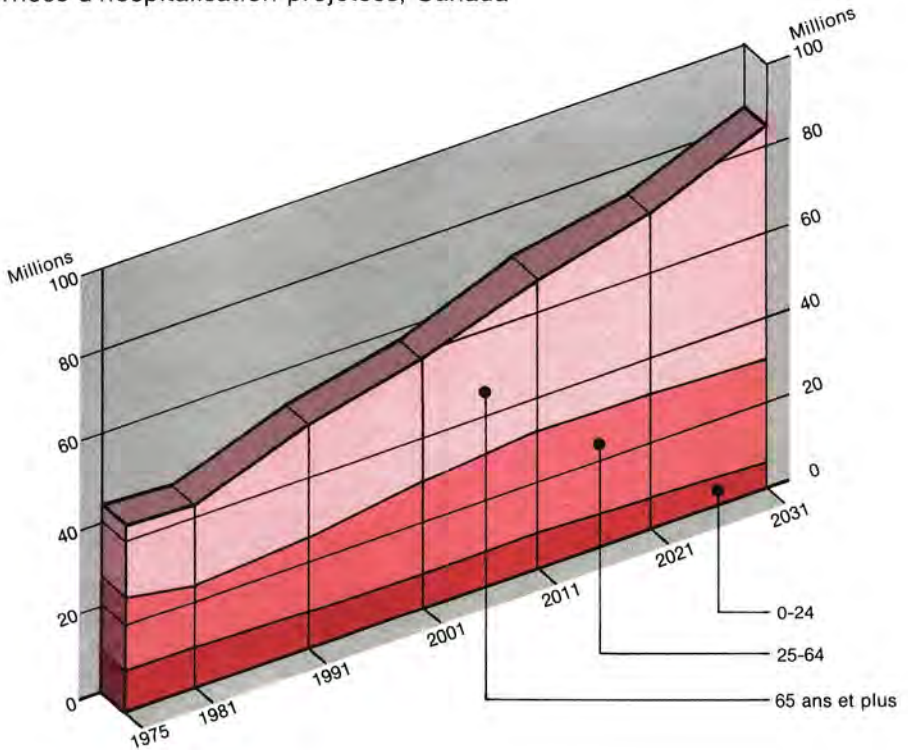


## Journées d'hospitalisation projetées, Canada



Le tableau 5.19 donne un résumé des dépenses fédérales, provinciales et municipales pour certaines années financières se terminant le 31 mars. En 1978, le total était de \$11.4 milliards pour les trois paliers d'administration publique. Les dépenses provinciales se chiffraient à \$6.1 milliards, les dépenses fédérales à \$5.1 milliards, et le reste représentait les dépenses municipales. Une ventilation figure au Chapitre 8, Sécurité sociale, en fonction de l'ensemble des dépenses de sécurité sociale au Canada.

**Établissements de soins spéciaux en internat.** Les établissements de soins spéciaux en internat fournissent aux personnes ayant des besoins particuliers des services de consultation, de garde, de surveillance, des services personnels et des soins infirmiers. Ces établissements ne dispensent pas les traitements médicaux actifs offerts par les hôpitaux généraux et spécialisés. Parmi les groupes auxquels ils s'adressent, on peut mentionner les personnes âgées, les handicapés physiques, les enfants affectivement perturbés, les alcooliques et toxicomanes, les délinquants et les mères célibataires.

Le mode de financement, l'appartenance et l'administration varient considérablement d'un établissement à l'autre. Certains services fournis sont financés en totalité ou en partie par des fonds fédéraux; d'autres le sont entièrement à partir de sources provinciales; d'autres enfin sont financés en grande partie par des associations privées ou bénévoles.

Les soins relèvent pour une bonne part des organismes provinciaux de services sociaux. Des fonds fédéraux couvrent certains services aux termes du Régime d'assistance publique du Canada, de la réadaptation professionnelle des handicapés, du financement des programmes établis et d'autres programmes fédéraux. On trouvera de plus amples précisions dans le Chapitre 8, Sécurité sociale.